



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Septième session

Rome, 9-11 juillet 2014

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ ET CALENDRIER PROVISOIRES

1. Élection du Président, du (des) Vice-Président(s) et du *Rapporteur*

Conformément à ses statuts, «le Groupe de travail élira son Président et un ou plusieurs Vice-Présidents parmi les représentants des membres du groupe de travail au début de chaque session. Ces membres du Bureau exerceront leurs fonctions jusqu'à la session suivante du Groupe de travail et pourront être réélus»¹. Le Groupe de travail souhaitera peut-être aussi désigner un *Rapporteur*.

2. Adoption de l'ordre du jour annoté et du calendrier

Un calendrier provisoire est joint en annexe au présent document, en vue de son examen par le Groupe de travail.

¹ CGRFA/WG-PGR/7/14/1/Inf.12.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.

3. Mise en œuvre et suivi du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Mise en œuvre

À sa quatorzième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) s'est félicitée des progrès accomplis dans la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le deuxième Plan d'action mondial). Elle a demandé à l'Organisation de continuer à aider les pays à renforcer leurs capacités aux fins de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial, en étroite collaboration avec le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et d'autres partenaires. Le document intitulé *Activités de la FAO à l'appui de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-PGR-7/14/2)* contient des informations sur les mesures prises par la FAO pour donner suite aux demandes de la Commission. Il fait le point des travaux en cours ou déjà menés à bien depuis la dernière session de la Commission à l'appui de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial. Le Groupe de travail souhaitera peut-être prendre note du projet de directives pour l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (*Draft guidelines for developing a national strategy for plant genetic resources for food and agriculture: translating the second global Plan of action for plant genetic resources for food and agriculture into national action - CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.1*); du projet de guide relatif à la formulation des politiques semencières nationales (*Draft guide for national seed policy formulation - CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.2*); et du document de réflexion sur l'établissement d'un réseau mondial pour la conservation *in situ* et la gestion à sur site d'exploitation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (*Concept Note on Global Networking of In Situ Conservation and On-Farm Management of Plant Genetic Resources for Food and Agriculture - CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.3*). Le Groupe de travail est invité à donner des indications concernant la poursuite des travaux menés à l'appui de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial.

Suivi de l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial

La Commission, à sa dernière session, est convenue d'un certain nombre d'indicateurs et de trois objectifs applicables aux ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Elle a demandé à la FAO de:

- mettre au point des indices composites plus généraux pour chacun des objectifs relatifs aux ressources phylogénétiques;
- mettre la dernière main au modèle de rapport pour le suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial (le Rapport type); et
- mettre à niveau l'application informatique permettant de suivre la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial afin de pouvoir utiliser les indicateurs pertinents².

Le document intitulé *Suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-PGR-7/14/3)* propose des indices composites plus généraux applicables aux trois objectifs relatifs aux ressources phylogénétiques; il rend compte de la mise au point finale du rapport type et de l'état d'avancement de la mise à niveau de l'application informatique utilisée pour assurer le suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial. Il donne aussi un aperçu du processus mis en place aux fins de la présentation de rapports sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et de l'intégration de ce dispositif avec l'élaboration du *Troisième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques mondiales pour l'alimentation et l'agriculture*. La version finale du Rapport type est présentée au Groupe de travail, pour information, dans le document publié sous la cote CGRFA/WG-PGR/7/14/Inf.4.

Le Groupe de travail est invité à examiner les indices composites proposés, à les réviser s'il y a lieu et à en recommander l'approbation par la Commission. Il souhaitera peut-être aussi recommander que la

² CGRFA-14/13/Rapport, paragraphes 23 à 27.

Commission appelle à mobiliser des fonds extrabudgétaires pour aider les pays dans la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial par le biais des mécanismes nationaux d'échange d'informations, et faire en sorte que la dernière version de l'application informatique utilisée à cet effet puisse être largement accessible. Le Groupe de travail pourra également recommander, s'il le souhaite, que la Commission invite tous les pays qui ne l'ont pas encore fait à désigner un agent de liaison national chargé de l'élaboration des rapports sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et des contributions nationales à l'élaboration du *Troisième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques mondiales pour l'alimentation et l'agriculture*.

4. Élaboration du *Troisième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques mondiales pour l'alimentation et l'agriculture*

La Commission, à sa dernière session, a approuvé le calendrier proposé pour l'élaboration du *Troisième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques mondiales pour l'alimentation et l'agriculture* (le Troisième rapport) et a demandé à la FAO de fournir un plan détaillé de ce document, y compris les chapitres et les domaines thématiques proposés, ainsi qu'un budget estimatif révisé indiquant les contributions au titre du Programme ordinaire. Elle a insisté sur le fait que le suivi du deuxième Plan d'action mondial et l'élaboration du Troisième rapport devaient être totalement intégrés. Le document intitulé *Élaboration du Troisième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques mondiales pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-PGR/7/14/4)* fournit un bref récapitulatif de la procédure et du calendrier à suivre aux fins de l'élaboration du rapport, y compris la coordination de ce processus avec le suivi du deuxième Plan d'action mondial, et présente un plan détaillé du Troisième rapport, y compris les chapitres et les domaines thématiques proposés, ainsi qu'un budget estimatif intégrant le suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et l'élaboration du rapport. Le Groupe de travail est invité à formuler des suggestions au sujet du plan proposé pour le Troisième rapport, tel qu'il figure à l'Annexe I du document présenté et à recommander que la Commission invite les donateurs à fournir les ressources extrabudgétaires nécessaires pour permettre aux pays en développement de participer pleinement au suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et à l'élaboration du Troisième rapport.

5. Diversité génétique et changement climatique

La Commission, à sa dernière session, a réaffirmé combien les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture étaient importantes aux fins de l'adaptation au changement climatique et qu'il était nécessaire de mieux faire connaître leur rôle potentiel dans ce domaine. Lors de cette même réunion, elle a adopté le Programme de travail sur le changement climatique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture³.

S'agissant des activités à mener en 2014 au titre du Programme de travail, la Commission est convenue que ses groupes de travail mettraient au point des directives pour la prise en compte des considérations liées à la diversité génétique dans l'élaboration des plans d'adaptation au changement climatique. Un processus d'élaboration de plans d'adaptation nationaux a été mis en place au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner le document intitulé *Diversité génétique et changement climatique (CGRFA/WG-PGR-7/14/5)* et étudier le projet de directives visant à faciliter la prise en compte des considérations liées à la diversité génétique dans l'élaboration des plans d'adaptation au changement climatique, tel qu'il figure dans le document portant la cote CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.5 (*Draft guidelines to support the integration of genetic diversity into national climate change adaptation planning*), et en recommander l'approbation par la Commission.

³ CGRFA-14/13/Rapport, Annexe D.

6. Biodiversité et nutrition

La Commission, à sa dernière session, a souligné combien la biodiversité était importante pour l'alimentation et la nutrition et a noté que le rôle que celle-ci était susceptible de jouer dans le domaine de la nutrition était méconnu et sous-évalué. Elle s'est félicitée des progrès accomplis par la FAO à l'heure de sensibiliser l'opinion à cette question et a demandé à l'Organisation de continuer à jouer un rôle moteur au sein de l'Initiative transversale sur la biodiversité pour l'alimentation et la nutrition. La Commission a demandé à la FAO de poursuivre ses travaux sur la biodiversité et la nutrition, tout en reconnaissant combien il était important d'établir un lien entre la biodiversité pour l'alimentation et le secteur de l'environnement d'une part, et la nutrition, la santé et l'agriculture d'autre part. Elle a aussi invité l'Organisation à élaborer un *projet de directives pour la prise en compte systématique de la biodiversité dans les politiques, programmes et plans d'action nationaux et régionaux relatifs à la nutrition*. Ce projet de directives est présenté en annexe au document intitulé *Biodiversité et nutrition (CGRFA/WG-PGR-7/14/6)*. La Commission a demandé à ses groupes de travail techniques intergouvernementaux d'examiner le projet de directives et de formuler des recommandations pour examen par la Commission à sa quinzième session ordinaire.

7. Application et intégration des biotechnologies

À sa treizième session ordinaire, la Commission a décidé que les travaux de ses groupes de travail concernant l'application et l'intégration des biotechnologies aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture seraient examinés lors de sa quinzième session ordinaire. Le document intitulé *Application et intégration des biotechnologies aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-PGR-7/14/7)* expose brièvement les activités techniques de la FAO intéressant spécifiquement les biotechnologies et examine les travaux de l'Organisation et des groupes de travail de la Commission concernant l'application et l'intégration des biotechnologies aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Le Groupe de travail est invité à prendre note de l'examen de ses activités et à donner des indications à la Commission pour la poursuite des travaux dans ce domaine.

8. Accès aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant

À sa dernière session, la Commission a évoqué la nécessité d'établir des mécanismes d'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et de partage des avantages en découlant, et en a examiné les modalités de fonctionnement. Elle a mis en place un processus devant aboutir à l'élaboration d'un *Projet d'éléments visant à faciliter la mise en œuvre des principes d'accès et de partage des avantages pour différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture au niveau national*, qui tiendra compte des instruments internationaux pertinents dans ce domaine. Dans le cadre de ce processus, la Commission a demandé à ses groupes de travail techniques intergouvernementaux de se pencher sur les questions relatives à l'accès et au partage des avantages concernant leurs sous-secteurs respectifs.

La Commission a constitué une équipe de spécialistes des questions techniques et juridiques relatives à l'accès et au partage des avantages, chargée notamment de participer à certains segments des réunions des groupes de travail techniques portant sur des questions relatives à l'accès et au partage des avantages, afin d'apporter une contribution utile aux débats des groupes et à leurs conclusions.

Le document intitulé *Ressources phytogénétiques, accès et partage des avantages (CGRFA/WG-PGR-3/14/8)* fait le point des travaux de la Commission concernant l'accès aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant et donne une vue d'ensemble de la question. À la demande de la Commission, des notes explicatives relatives aux caractéristiques distinctives des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture ont été rédigées. Elles font l'objet du document publié sous la cote CGRFA/WG-PGR-3/14/Inf.8 (*Explanatory notes to the distinctive features of genetic resources for food and agriculture*). Les

déclarations des pays concernant les conditions d'échange et d'utilisation d'un certain nombre de ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont recueillies dans le document portant la cote CGRFA/WG-PGR-3/14/Inf.6 (*Government submissions on conditions under which specific genetic resources for food and agriculture are exchanged and utilized*). Les déclarations des parties prenantes au sujet des codes de conduite d'application volontaire, des directives et des meilleures pratiques et/ou des normes régissant l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant, pour tous les sous-secteurs concernés, sont publiées sous la cote CGRFA/WG-PGR-3/14/Inf.7 (*Submissions of stakeholders on voluntary codes of conduct, guidelines and best practices, and/or standards in relation to access and benefit-sharing for all subsectors of genetic resources for food and agriculture*).

Le Groupe de travail est invité à se pencher sur la question de l'accès aux ressources phytogénétiques et du partage des avantages en découlant et à donner des indications concernant la poursuite des travaux de la Commission dans ce domaine, y compris dans le cadre du *Projet d'éléments visant à faciliter la mise en œuvre des principes d'accès et de partage des avantages pour différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture au niveau national*.

9. Rapports des organisations et instruments internationaux

Compte tenu de l'importance des activités dont il est fait état et de leur pertinence au regard des travaux du Groupe de travail et de la Commission, le Groupe de travail souhaitera peut-être recommander que la Commission et le Groupe de travail continuent de recevoir des rapports de la part des organisations et instruments compétents (**CGRFA/WG-PGR-3/14/9**). Les rapports qui ont été reçus émanent du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures (CGRFA/WG-PGR-6/12/Inf.9), de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (CGRFA/WG-PGR-6/12/Inf. 10) et du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-PGR-6/12/Inf.11).

**ANNEXE
CALENDRIER PROVISoire**

Date et horaire	Point de l'ordre du jour	Titre	Documents de travail
Mercredi 9 juillet 2014 matin			
10 h 30 – 11 h 30	1	Élection du Président, du (des) Vice-Président(s) et du rapporteur	
	2	Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	CGRFA/WG-PGR-7/14/1 CGRFA/WG-PGR-7/14/1/Add.1
11 h 30 – 13 heures	3	Mise en œuvre et suivi du <i>deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture</i>	CGRFA/WG-PGR-7/14/2 CGRFA/WG-PGR-7/14/3
Mercredi 9 juillet 2014 après-midi			
15 heures – 18 heures	8	Ressources phytogénétiques – accès et partage des avantages	CGRFA/WG-PGR-7/14/8
Jeudi 10 juillet 2014 matin			
10 heures – 13 heures	3 (suite)	Mise en œuvre et suivi du <i>deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture</i>	CGRFA/WG-PGR-7/14/2 CGRFA/WG-PGR-7/14/3
	4	<i>Troisième Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>	CGRFA/WG-PGR-7/14/4
Jeudi 10 juillet 2014 après-midi			
15 heures – 18 heures	5	Diversité génétique et changement climatique	CGRFA/WG-PGR-7/14/5
	6	Biodiversité et nutrition	CGRFA/WG-PGR-7/14/6
	7	Application et intégration des biotechnologies	CGRFA/WG-PGR-7/14/7
	9	Rapports des organisations et instruments internationaux	CGRFA/WG-PGR-7/14/9
	10	Questions diverses	
Vendredi 11 juillet 2014 après-midi			
14 h 30 – 17 h 30	11	Adoption du rapport du Groupe de travail	